

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 5 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	31

Objet de la délibération
FINANCES Lancement du marché E2PM et demande de subventions
Référence
15_20230512_1.1.1

Date de la convocation
29/11/2023

Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamiinois.fr">http://grandamiinois.fr</a>
07/12/2023

L'année deux mille vingt-trois, le 5 décembre à 15 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

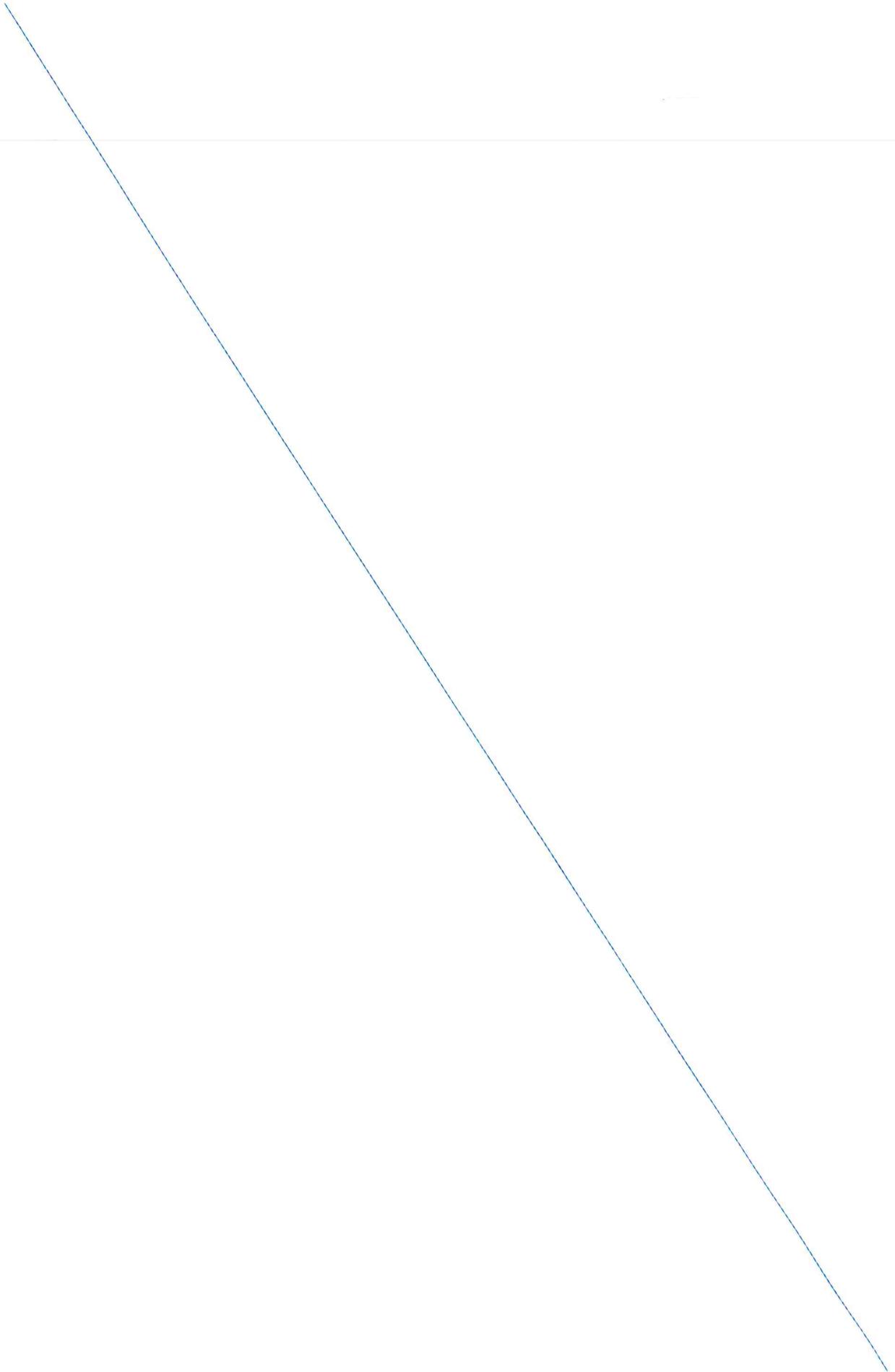
Etaient présents : Mme FOURÉ, MM. DECLÉ, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme SAVARIEGO, Mme DELÉTRÉ, DARRAGON, Mme RODINGER, Mme PINON, OURDOUILLÉ, BOCQUILLON, CAPELLE, SURHOMME, Mme THIEBAUT, Mme QUIGNON, SUIN, GAILLARD, Mme A. LEMAIRE, WATELAIN, STOTER, Mme DE WAZIERS, BOHIN, LENGLET, MAGNIER, Mme HIVER, THUILLIER, Mme LEROY

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT a donné pouvoir à Mme FOURÉ  
M. SAVREUX a donné pouvoir à M. RIFFLART  
M. DOVERGNE a donné pouvoir à M. CAPELLE  
M. DINOARD a donné pouvoir à Mme LEROY

Excusés, absents : MM. FOUCAULT, GEST, THÉVENIAUD, RENAUX, DESSEAUX, DEBART, DUFOUR, VANDEPITTE, DELANNOY, FRANCOIS, DELFOSSE, Mme A-M. LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, DESFOSSÉS, NOBLESSE, PETIT, DURIEUX, BABAUT, CHEVIN

A été nommé(e) secrétaire de séance : Paul-Eric DECLÉ



Le Comité syndical a autorisé Monsieur RIFFLART, en qualité de Président, à signer le COT, au cours de la séance du 7 juin 2021. Le COT a été signé en novembre 2021 par l'ADEME et par le PMGA afin d'accompagner les 8 EPCI sur la période avril 2022 à mars 2026 découpé en deux phases.

Cet accompagnement se traduit également par l'avenant relatif à la définition des objectifs de la phase 2. Ces objectifs ont été présentés en Bureau syndical le 12 juin 2023 et en Comité syndical le 26 juin 2023. 4 objectifs seront portés par le PMGA dont l'étude de planification et de programmation des matières.

Cette étude permettra de soutenir et d'accélérer la transition économique et écologique des territoires composant le PMGA. A l'issue de cette étude, la stratégie d'économie circulaire se veut comme un tremplin : en consolidant de nouvelles filières porteuses, au développement de nouveaux modèles économiques (écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération), pour optimiser les flux de matières sur le territoire et soutenir la relocalisation et la création d'emplois.

Cette étude vise à :

- Mieux connaître les consommations de matières et gisements de déchets du territoire : visualiser les grandes masses de matières mobilisées, analyser les forces et faiblesses du territoire au niveau de son approvisionnement de matières ;
- Coconstruire une stratégie commune basée sur des scénarios prospectifs élaborés lors d'ateliers afin d'éclairer les politiques ou actions à mettre en œuvre ;
- Engager concrètement de premières actions et programmer de futures mesures.

Le montant total de l'étude est estimé à 100 000 € TTC avec une subvention espérée à hauteur de 70% du HT par l'ADEME. L'étude sera lancée début 2024 pour une durée de 18 mois environ.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce contrat d'objectifs territorial « territoire engagé dans la transition écologique », il est demandé au comité syndical d'autoriser le Président à lancer le marché de l'Etude de programmation et de planification des matières et à effectuer les demandes de subvention, et d'autoriser le Président à signer l'attribution du marché, à signer la notification du marché et toutes ses pièces afférentes.

Le Comité syndical,  
Vu l'avis favorable de la commission finances du 28/11/2023,  
Entendu l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Autorise le Président à lancer le marché de l'Etude de programmation et de planification des matières
- Autorise le Président à solliciter les subventions,
- Autorise le Président à signer l'attribution du marché, à signer la notification du marché et toutes ses pièces afférentes.

Fait et délibéré le 5 décembre 2023  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
P. RIFFLART



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois  
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	15_20230512_111
Objet :	Finances - Lancement du marché E2PM et demande de subventions
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - marchés sur appel d'offres
Identifiant unique :	080-200082063-20231205-15_20230512_111-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 080-200082063-20231205-15_20230512_111-DE-1-1_0.xml	text/xml	938 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D__lib15_20230512_111.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20231205-15_20230512_111-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	6 décembre 2023 à 15h19min26s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	6 décembre 2023 à 15h19min29s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	6 décembre 2023 à 15h19min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 décembre 2023 à 15h19min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 décembre 2023 à 15h20min01s	Reçu par le MI le 2023-12-06